



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'administration**

Camille Faure

Directrice, adjointe au secrétaire général pour l'administration



© E. Foucaud - ECPAD/Défense

Sur proposition de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, le Président de la République a nommé Camille Faure directrice, adjointe au secrétaire général pour l'administration du ministère des Armées, à compter du 11 septembre 2023.

À sa sortie de l'École nationale de la Santé publique en 1998, après avoir fait Sciences Politiques et des études de droit, Camille Faure devient, au sein de la direction du CHR-U de Nancy, adjointe au directeur des équipements et des services économiques. Elle rejoint ensuite le ministère de la Santé en 2002 en tant que chargée de mission auprès du directeur de l'hospitalisation et de l'organisation des soins.

À sa sortie de l'ENA en 2007, Camille Faure entre au ministère de la Défense en tant qu'administratrice civile, adjointe au chef de bureau des dépenses d'investissement à la Direction des affaires financières. Elle est ensuite nommée chef de bureau du droit international public général à la Direction des affaires juridiques en 2008.

Plus tard, elle effectue sa mobilité en tant que chargée de mission auprès du directeur juridique du ministère des Affaires étrangères.

En 2015, elle est nommée sous-directrice du droit international et du droit européen au ministère de la Défense puis, en 2017, directrice adjointe des affaires juridiques.

Depuis le 30 mars 2023, Camille Faure était directrice de projet chargée du pilotage de la Loi de programmation militaire.